

RECRUTE

Des Agents techniques (H/F)

Référence Catégorie C

Emplois non permanents à temps complet pour la saison estivale 2023

Rattachement hiérarchique : Responsable Exploitation collecte/ Contremaître du secteur concerné

Pour assurer le fonctionnement des services de collecte des déchets durant la saison 2023, la Communauté d'Agglomération recrute, en contrat à durée déterminée, des agents techniques :

N°offre	Durée du contrat	Descriptif du poste/durée moyenne de travail hebdomadaire	Lieu
Secteur Côte Basque Adour			
1	Du 01/07/2023 au 31/07/2023	7 Agents de collecte	Anglet
2	Du 24/07/2023 au 31/08/2023	7 Agents de collecte	Anglet
3	Du 19/06/2023 au 30/09/2023	2 Agents de collecte Chauffeurs PL	Anglet
4	Du 19/06/2023 au 30/09/2023	2 Agents de collecte	Anglet
5	Du 01/07/2023 au 31/07/2023	4 Agents d'entretien	Anglet
6	Du 01/08/2023 au 31/08/2023	4 Agents d'entretien	Anglet
Secteur Errobi Nive Adour			
7	Du 17/07/2023 au 25/08/2023	1 Agent de collecte	Nive Adour
8	Du 03/07/2023 au 28/07/2023	2 Agents de collecte	Errobi
9	Du 31/07/2023 au 25/08/2023	2 Agents de collecte	Errobi
Secteur Soule/ Amikuze/ Garazi Baigorri			
10	Du 10/07/2023 au 26/08/2023	1 Agent polyvalent	Soule & Amikuze
11	Du 01/07/2023 au 02/09/2023	1 Agent polyvalent	Garazi Bagorri
Secteur Sud Pays Basque			
12	Du 01/06/2023 au 30/09/2023	1 Chauffeur grue / ripeur	Bittola
13	Du 01/07/2023 au 31/07/2023	7 Agents de collecte	Zaluaga
14	Du 01/07/2023 au 31/07/2023	4 Agents de collecte et 1 Agent polyvalent	Bittola
15	Du 01/07/2023 au 31/07/2023	4 Agents de collecte	Hendaye
16	Du 01/08/2023 au 31/08/2023	7 Agents de collecte	Zaluaga
17	Du 01/08/2023 au 31/08/2023	4 Agents de collecte et 1 Agent polyvalent	Bittola
18	Du 01/08/2023 au 31/08/2023	4 Agents de collecte	Hendaye

MISSIONS / ACTIVITES

- Pour tous les secteurs : **l'agent de collecte** (ou ripeur) est l'opérateur de base de la collecte des déchets ménagers et assimilés. Son travail consiste à ramasser les déchets (ordures ménagères et assimilables, emballages ménagers, déchets encombrants ou cartons d'emballages) présentés par les usagers au service de collecte. Une fois collectés, les déchets sont ensuite acheminés jusqu'au site de vidage (unité de traitement, centre de tri ou simple quai de transfert). Le travail de collecte s'organise en tournées selon des horaires décalés. Cette activité, exercée sur la voie publique, nécessite le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Pour les secteurs Côte Basque Adour et Sud Pays Basque : **l'agent de collecte Chauffeur** assurera l'enlèvement et la collecte des déchets ménagers et assimilés présentés par les usagers au service de collecte. Il conduira et réalisera des manœuvres de véhicules (bennes Om, camion grue, véhicules 3,5T,) pour le ramassage des déchets. Le chauffeur du camion grue effectuera seul le vidage et le déplacement des colonnes d'ordures ménagères et de tri sélectif.
- Pour tous les secteurs : **l'agent polyvalent** assure des missions en tant qu'Agent d'accueil en déchèteries. Son travail consiste à réceptionner et vérifier les déchets et leur bonne affectation dans les contenants, à réguler le flux des usagers sur le site, à nettoyer et entretenir les équipements du site. Il accueille, oriente et informe les usagers à l'aide des procédures d'accueil (règlements déchèteries, règles de tri...). L'agent polyvalent réalise également des missions d'agent de collecte ou de maintenance selon les nécessités de service.
- Pour le secteur Côte Basque Adour : **l'agent d'entretien** assure le ramassage des dépôts sauvages aux abords des conteneurs, le nettoyage et le lavage des conteneurs et leurs abords, ainsi que les travaux de réparations. Il utilise les produits et matériels d'entretien et de nettoyage dédiés dans le respect des règles de sécurité. Certains agents seront affectés à des missions de collecte.

L'ensemble des missions devront être réalisées en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

QUALIFICATIONS / EXPERIENCES

- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité,
- Bonne condition physique requise,
- Connaissance du territoire de l'Agglomération,
- Sérieux, régularité, ponctualité,
- Pour l'offre d'Agents de collecte Chauffeurs n°3 : permis poids lourd obligatoire,
- Pour l'offre de Chauffeur grue/ripeur n°12 : permis poids lourd obligatoire et CACES Grue souhaité.

CARACTERISTIQUES DU POSTE :

- Contrat saisonnier,
- Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux,
- Travail à partir de 5h, le week-end, ; horaires variables,
- Permis B nécessaire sur certains emplois.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser uniquement par courriel à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Direction des Ressources Humaines, Service Gestion des Emplois et Compétences,

à recrutement@communaute-paysbasque.fr

En précisant la référence suivante : **57-2023-PCVD**, ainsi que le numéro de l'offre à laquelle vous postulez (N°1, 2, 3 ou/et

Au plus tard le vendredi 28 avril 2023